

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 14 décembre 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

1) Personnel communal

Vous trouverez, ci-jointe, la liste des mutations au sein du personnel communal, pour l'année 2007 et début 2008 (*annexe 1*).

2) Aide au sport d'élite

Depuis 2002, chaque année, la Municipalité soutient les sportives et sportifs de la commune par une aide financière. Nous portons à votre connaissance le nom des bénéficiaires de cette aide pour l'année 2007:

Volley-Ball Club Ecublens (équipe de LNB)

Cette équipe évolue en ligue nationale depuis de nombreuses années. Elle occupe actuellement la 1^{ère} place et ambitionne, pour cette année, une place dans le tour de promotion en LNA, tout en introduisant des jeunes formés au club. La promotion en LNA est un objectif à court terme.

Mlle Laure Treboux

Adeptes du windsurf, Mlle Treboux a été vice-championne du monde 2005 dans la discipline "freestyle" et a terminé à la troisième place cette année. Son but est de maintenir sa position en "freestyle" et d'arriver dans le top 3 en discipline "vague".

Mlle Antonina Iagovitina

Spécialiste de l'aviron, Mlle Iagovitina fait déjà partie des meilleurs mondiaux dans la catégorie "moins de 23 ans". Elle collectionne des titres au niveau national et sa progression est constante. Son objectif, à court terme, est de réussir à se qualifier pour les JO de Pékin en 2008.

Mme Sandra Prudente

Armée jusqu'aux dents, Mme Prudente pratique le tir à l'arc avec dextérité puisque, cette année, elle est devenue championne du monde indoor en Allemagne et en Suisse. Elle a pour objectif de continuer à participer aux divers championnats d'Europe et du monde et de se placer sur la plus haute marche du podium.

M. Robert Prudente

Tout comme sa femme, M. Prudente pratique le tir à l'arc. Il est devenu champion suisse indoor et a terminé au 3^e rang des derniers championnats du monde en Allemagne. Pour 2008, il vise un titre lors des championnats du monde indoor et voudrait continuer ses cours d'entraîneur.

M. Ludovic Martin

Vice-champion du monde de trampoline en "synchro" en 2005, M. Martin avait notamment participé aux JO d'Athènes en 2004. Cette année, il a terminé 3^e au championnat du monde en "synchro" au Canada. Son ambition était de se qualifier aux JO de Pékin 2008, ce qu'il n'a malheureusement pas réussi.

M. Mathieu Bergès

Adeptes du bowling, il est champion suisse junior depuis 2005, ainsi que champion de France par équipe en 2007. Pour la suite, il espère participer à la coupe du monde, ainsi qu'aux divers championnats mondiaux. Il va également essayer de se qualifier pour le World Ranking Master 2009.

M. Dany Sannicandro

Tout juste âgé de 14 ans, il pratique le tennis comme un as ! Cette année, il est arrivé 5^e suisse de sa catégorie. Désirant devenir tennisman professionnel, il va tout faire pour gagner un championnat suisse et se classer National dans les 2 ou 3 ans à venir.

3) LAJE - Loi sur l'accueil de jour des enfants (suite)

Dans les communications de la Municipalité au Conseil communal du 11 mai dernier, nous vous donnions des généralités sur les incidences directes qu'aurait l'application de cette loi sur notre commune. Nous vous parlions aussi des réflexions qu'elle allait susciter et des implications financières qu'elle aurait.

L'application de la loi sur le territoire de notre commune poursuit son cours et la Municipalité tient à vous informer régulièrement de son avancée :

Contribution annuelle

Une bonne nouvelle pour commencer, puisque la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) a pris en compte les efforts faits depuis de nombreuses années par notre commune en faveur de la garderie Domino.

En effet, notre demande de rétrocession de la contribution annuelle des communes (Fr. 5.--/hab.) a récemment reçu un écho favorable, puisque nous avons pu obtenir une rétrocession de 50 % de notre contribution annuelle sur une durée de 5 ans, soit au total une somme d'environ Fr. 130'000.--.

Réseau d'accueil de jour

Concernant la création du réseau, nous nous dirigeons vers une solution qui regroupera Chavannes-près-Renens, St-Sulpice et Ecublens, correspondant à l'accueil familial de jour déjà existant. Une déclaration d'intention a déjà été signée par les trois Municipalités dans ce sens et a été transmise à la FAJE.

Plusieurs décisions doivent toutefois être encore prises par la FAJE afin de nous permettre de continuer les travaux avec nos partenaires. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'une collaboration avec les autres communes du district de l'Ouest lausannois se décide pour certains éléments spécifiques (statuts juridiques, par ex.).

Structure d'accueil familial de jour

Pour la population, le premier point concret de l'application de la LAJE sera visible sur le terrain dès le 1^{er} janvier 2008 dans le cadre de l'accueil familial de jour.

En effet, dès cette date, avec le démarrage d'une caisse centrale, les accueillantes en milieu familial (ex-mamans de jour) seront employées de la Structure d'accueil

familial de jour qui leur versera leur salaire (revalorisé) et facturera les prestations aux parents. Il n'y aura donc plus de paiement de main à main.

Autre nouveauté découlant de la loi, la participation des parents placeurs sera définie sur la base d'un barème qui tient compte de leurs revenus.

La formation des accueillantes en milieu familial est aussi un point important, puisque pour obtenir une autorisation définitive, elles doivent depuis cette année suivre une formation de base de 8 x 3 heures et, par la suite, assister à une rencontre annuelle de formation continue. De plus, une ou deux rencontres ou conférences seront organisées chaque année par la coordinatrice de la structure.

On se rend compte que nous tendons vers une «professionnalisation» relative de ce type d'accueil et surtout, une reconnaissance de l'activité des accueillantes.

Deux soirées d'information pour les accueillantes et les parents ont été organisées fin novembre et début décembre. Ces séances ont rencontré un vif succès et ont démontré l'intérêt des personnes concernées.

4) Semaine de la mobilité du 18 au 22 septembre 2007

Pour la première participation de notre commune à la semaine de la mobilité, le bilan général est encourageant. Les actions de sensibilisation, dans le cadre scolaire, ont rencontré un vif succès et la collaboration avec l'antenne d'Ecublens de Pro Vélo sur le stand du Centre commercial était une excellente initiative; ses représentants ont été très satisfaits.

Le concours organisé en parallèle lors de la «course» vélo contre voiture a compté une cinquantaine de participants. Un 1er prix, sous la forme d'un abonnement ½ tarif CFF, a été attribué à une personne qui a pronostiqué la victoire de la voiture et estimé l'écart à un peu plus d'une minute de la réalité. En outre, une dizaine de «jeux des familles de la mobilité» ont été attribués à des jeunes participants.

Concernant les écriteaux qui mentionnaient le temps nécessaire à vélo et à pied pour se rendre à certains endroits de la commune, il est difficile de pouvoir juger de l'impact ou des réflexions qu'ils ont pu susciter.

La Municipalité a d'ores et déjà décidé de participer à cette action l'année prochaine.

5) Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Le 24 octobre dernier, à l'Espace Nicollier, M. Jacques Nicod, Préfet du district de Lausanne, a procédé à l'installation et à l'assermentation des autorités de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois", laquelle regroupe, pour rappel, les huit communes du futur district de l'Ouest lausannois.

Ces autorités sont désormais constituées du Conseil intercommunal, fort de 27 membres, dont 4 représentants de notre commune, du Comité de Direction, composé d'un Conseiller municipal par commune, Ecublens étant représentée en l'occurrence par M. Pierre Kaelin, Syndic, et de la Commission de gestion, également formée d'un représentant par commune.

Le démarrage de cette nouvelle structure a été fixé au 1er janvier 2008; dès cette date, le personnel du service de police d'Ecublens sera placé sous la direction opérationnelle de ladite association, le changement définitif d'employeur n'intervenant

qu'une fois adoptés les statuts du personnel de cette dernière, soit dans le courant de l'été prochain.

Concrètement, dès le 1er janvier 2008, les forces de police de l'Ouest lausannois seront regroupées sur trois sites principaux, soit Renens, Prilly et Chavannes-près-Renens, et chaque commune disposant actuellement d'un poste de police (Ecublens, poste de Ville) conservera celui-ci, avec toutefois, naturellement, un effectif adapté aux tâches lui incombant désormais.

Le fascicule "Organisation de la sécurité sur le territoire vaudois: Quelle place pour les polices municipales et intercommunales ?" est joint aux présentes communications (*annexe 2*).

6) Demande de M. Claude Masson concernant l'installation d'une sonorisation pour les manifestations à l'extérieur

Une installation de sonorisation a été acquise il y a 15 ans environ pour les besoins des écoles. Avec la mise en place d'Etacom, ce matériel est devenu leur propriété. Cependant, il est toujours volontiers mis à disposition de la commune. L'installation fonctionne encore correctement mais, vu son âge, elle demande à être utilisée en tenant compte de certaines particularités qui lui sont propres (petits trucs à savoir...). En cas d'emploi par des personnes extérieures aux écoles, la direction des écoles se recommande de tenir compte des conseils avisés du doyen responsable du matériel.

Par ailleurs, les services communaux vont dresser un inventaire des besoins spécifiques en matière d'audiovisuel dans le cadre des manifestations gérées ou soutenues par la commune.

7) Réponse à la question de M. Alain Blanchoud qui demande pourquoi la séance de préparation de son parti s'est déroulée dans une salle non chauffée de l'auberge communale ?

L'auberge communale est chauffée à distance depuis l'Hôtel de Ville. Un problème est survenu au niveau de la distribution de la chaleur à partir du sous-sol de l'auberge. Malgré une intervention rapide du service des bâtiments et de l'entreprise de chauffage mandatée, le problème, qui s'est révélé complexe, n'a pu être réglé immédiatement. Cette situation générant une insuffisance de mise à disposition de chaleur, la priorité a été donnée momentanément à l'eau chaude, pour les besoins de la cuisine de l'auberge. Le problème a ensuite été réglé dans le meilleur délai possible. La salle, anciennement salle de Justice, est peu utilisée. Le mur extérieur, comme les autres murs de l'auberge, n'est pas isolé thermiquement. Il s'agit d'un mur épais en moellons. De plus, le plafond de la salle n'est pas non plus isolé et donne sur les galetas non chauffés et ouverts à tous les vents. Cette salle est gérée par les aubergistes et le service des bâtiments ne peut pas assurer que ses radiateurs soient ouverts en permanence.

8) Création de Romande Energie Commerce SA

Vous trouverez en annexe 3 et 4, copies de la lettre et du communiqué de presse annonçant la création de Romande Energie Commerce SA, la plus grande société commerciale électrique de Suisse romande.

9) Réponse à la question de M. Aitor Ibarrola qui demande pourquoi il a été vendu plus d'énergie certifiée Aqualis que la quantité achetée ?

Selon la législation, les statistiques publiées comprennent tous les achats de la société d'électricité, notamment l'énergie destinée à couvrir les pertes du réseau, soit environ 8 à 9 millions de kWh. Ces pertes ne sont pas comptabilisées dans les ventes. En réalité, SIE SA a acheté environ 339 gWh d'électricité.

10) Présentation publique de l'addenda 1 au plan d'affectation cantonal 229 (PAC)

Le lundi 14 janvier 2008, à 18 h 30, à l'EPFL, au Pavillon Jaune, aura lieu une présentation publique de l'addenda 1 au PAC 229, où vous pourrez vous informer et poser vos questions.

11) Site internet de la Commune

Depuis quelques jours, le Greffe municipal a inséré sur le site internet communal tous les préavis soumis par la Municipalité depuis 2002. Vous pouvez les consulter en cliquant sous: officiel / conseil communal / préavis municipaux. Vous trouverez également sur le site internet, le dimanche 16 décembre 2007, dès la fin du dépouillement, les résultats de l'élection complémentaire à la Municipalité.

12) Motion de M. Alain Blanchoud concernant les e-mails

N'étant pas en possession de tous les éléments pour répondre à cette motion, la Municipalité informe le Conseil qu'elle y donnera suite lors d'un prochain Conseil.

13) 90^e, 99^e, 100^e, 101^e et 102^e anniversaires

Au cours de cette année, une délégation municipale a eu le plaisir de fêter les personnes suivantes:

90 ans

- | | | |
|-------------------|----------------------------|-----------------------|
| • 5 janvier 2007 | Mme Lucienne Walz-Renggli | Av. du Tir-Fédéral 29 |
| • 6 mars 2007 | M. Achille Prod'hom | Home Clair-Soleil |
| • 27 mars 2007 | Mme Thérèse Aubert | Home Joli-Automne |
| • 19 juin 2007 | Mme Irène Bruand | Home Clair-Soleil |
| • 2 octobre 2007 | Mme Germaine Epper-Glasser | Home Clair-Soleil |
| • 3 octobre 2007 | Mme Rosa Pittet-Castella | Home Clair-Soleil |
| • 23 octobre 2007 | M. Jean Ziegenhagen | Home Clair-Soleil |

99 ans

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|-------------------|
| • 1er novembre 2007 | Mme Antoinette De la Harpe | Home Clair-Soleil |
| • 6 juin 2007 | Mme Margaretha Dénéreaz-Glauser | Home Clair-Soleil |

100 ans

- | | | |
|-------------------|------------------|--------------------|
| • 21 mai 2007 | Mme Alice Cevey | Home Clair-Soleil |
| • 25 juillet 2007 | Mme Yvonne Hurni | Ch. des Glycines 6 |

101 ans

- 31 octobre 2007 Mme Hélène Jetzer-Gobet Home Clair-Soleil

102 ans

- 13 juillet 2007 Mme Yvonne Pasquier Home Clair-Soleil
- 7 décembre 2007 Mme Paule Zurn-Buttigieg Home Clair-Soleil

14) Demandeurs d'emploi

Situation au 30 novembre 2007: **345 demandeurs d'emploi** (398 au 30 novembre 2006).

15) Population

Situation au 30 novembre 2007: **10'456 habitants** (10'213 au 30 novembre 2006).

La Municipalité

Annexes: ment. (4)